

**AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE**

**I – POUVOIR ADJUDICATEUR**

**Nom, adresse et points de contact de l'organisme acheteur :**

M. le Maire ou son Adjoint délégué  
MAIRIE DE MOUGINS - Service des Marchés Publics  
CS61000 - 06251 Mougins Cedex  
Tél. : 04 92 92 58 33  
Courriel : marches@villedemougins.com  
Adresse internet principale : <https://mougins.fr>  
Profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

Services généraux des administrations publiques

**II – OBJET DU MARCHÉ**

**Description :** Mission d'assistance pour l'élaboration d'un plan local de déplacement pour la commune de Mougins

**Type de marché :** Service

**Lieu d'exécution :** 06250 Mougins

**Caractéristiques principales :** Mission d'étude et d'assistance technique à la ville de Mougins dans le cadre de l'élaboration d'un plan local de déplacement

**Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :**

71410000-5  
71300000-1

**Prestations divisées en lots :** Non

**Variantes / Options :** Non

**Durée du marché :** Maximum 18 mois (hors temps de validation des phases) à compter de la notification de l'ordre de service prescrivant l'exécution des prestations.

**Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature :** Le Français

**Unité monétaire utilisée :** L'euro

**Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :** Oui

**Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non**

### **III – RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

#### **Cautionnement et garanties exigés**

Voir prescriptions du règlement de consultation.

#### **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Ressources propres de la collectivité. Paiement par mandat administratif selon les règles de la comptabilité publique. Délai global de paiement de 30 jours conformément au décret n°2008-1355 du 19/12/2008 - art. 33.

### **IV – CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**Critères de sélection des candidats :** Voir art. R 2143-3 du Code de la commande publique et prescriptions du règlement de consultation.

**Situation juridique – références requises :** Voir art. R 2143-3 du Code de la commande publique et prescriptions du règlement de consultation.

**Capacité économique et financière :** Voir art. R 2143-3 du Code de la commande publique et prescriptions du règlement de consultation.

#### **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

Voir art. R 2143-3 du Code de la commande publique et prescriptions du règlement de consultation.

#### **Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :**

Voir art. R 2143-6 à R 2143-12 du Code de la Commande publique et prescriptions du règlement de consultation.

**Marché réservé : Non**

### **V – PROCEDURE**

**Type de procédure :** Le marché passé selon une procédure adaptée (Art. R 2123-1 du Code de la commande publique).

**Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :** PI 19/48

#### **Modalité d'obtention du dossier de consultation :**

Les candidats devront télécharger, gratuitement, le dossier de consultation sur la plateforme de dématérialisation :

**<https://www.marches-securises.fr>**

*Conformément aux articles R 4132-7 et suivants du Code de la commande publique et à l'arrêté du 14 avril 2017 relatif aux fonctionnalités et exigences minimales des profils d'acheteurs et selon les modalités décrites à l'article 3 du Règlement de Consultation.*

**Date Limite de Réception des Offres :** Le 13 novembre 2019 à 16 H

**Conditions de remise des offres :** Via la plateforme de dématérialisation

**<https://www.marches-securises.fr/>**

***Selon les modalités décrites à l'article 5 du Règlement de Consultation.***

**Délai minimum de validité des offres :**

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. Le prix : 40 %
2. La valeur technique jugée au regard de la qualité et pertinence du mémoire justificatif qui devra impérativement répondre aux demandes décrites dans l'article 4 du règlement de Consultation :60 %

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

**VI – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

**Juridiction compétente en cas de recours :**

Tribunal Administratif

18, avenue des Fleurs – CS 61039 – 06050 NICE

Tél. : 04.89.97.86.00 / Courriel : greffe.ta-nice@juradm.fr

**Introduction des recours :**

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel : possible jusqu'à la signature du marché.

Référé contractuel : 1 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, 6 mois à compter de la signature du contrat pour les marchés qui n'ont pas fait l'objet de la publication d'un avis d'attribution.

Recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision concernée.

**Date d'envoi de la publication :** Le 17 octobre 2019